

Assemblée générale

Date : 25.10.2015

Heure : 17h00

Lieu : Martigny, salle de gym A

Réunion organisée par :	FMBV	Type de réunion :	Assemblée générale
Mené par :	Jérôme Favre	Secrétaire :	Claude Schmidli

Participants:

Membres FMBV et divers invités.

Excusés :

Mme la Conseillère d'Etat Esther Weaber-Kalbermatten, M. Valentin Bischof président de l'ASM, M. Jean-Maurice Delasoie président ACMV, M. Bernard Pignat président du CO Festival de Vouvry, Mme Sandra Aeby, responsable commission musicale Vouvry.

Compte-rendu

Point de l'ordre du jour : 1	Ouverture de l'assemblée	Intervenant : Jérôme Favre
------------------------------	--------------------------	----------------------------

Notre président remercie les tambours d'Octodure pour l'interprétation de COSMABOVO. Il salue la présence des représentants et représentantes des sociétés, leurs présidents et présidentes, M. Michel Ruffieux, banneret de la FMBV, M. Le curé Jean-Pascal Genoud, M. Eric Jaquemoud, représentant ACMV, M. Christian Bohnet, représentant ACMV et Président de l'Harmonie de Martigny, M. Christian Ortelli, président de la Vouvryenne, M. Roger Mège, conseiller communal de Martigny.

Au niveau des excusés : Mme Esther Waeber-Kalbermatten, Conseillère d'Etat, M. Spanioli, Président des Vétérans du Valais Romand, Mme Sandra Aeby, commission musicale Festival 2015, M. Jean-Maurice Delasoie, président ACMV, M. Bernard Pignat, président du CO Festival 2015, M. Valentin Bischoff, président ASM, M. Thierry Fournier, sponsor du concours des jeunes, M. Xavier Moret, président du CO Festival 2016.

Partie statutaire : l'assemblée se déroule une fois par année, une semaine avant l'assemblée de l'ACMV dans la localité organisatrice du prochain festival. Les convocations des membres avec l'ordre du jour doivent être envoyées 20 jours avant l'assemblée.

Si une société demande un ajout dans les divers, ceci doit se faire 60 jours avant l'assemblée au comité de la FMBV.

Point de l'ordre du jour : 2	Hommage aux défunts	Intervenant : Jean-Pascal Genoud
------------------------------	---------------------	----------------------------------

M. le Curé nous cite Saint Paul en disant «ce qui est visible est provisoire et ce qui est invisible est éternel». Il fait le lien avec la musique que l'on ressent immédiatement avec nos oreilles et qui nous reste dans l'esprit des années. Il rend ensuite hommage aux membres défunts et aux familles des sociétés de la FMBV. Un quatuor de clarinettes joue une pièce de circonstance en mémoire des défunts.

**Point de l'ordre
du jour : 3**

Accueil de la commune

Intervenant : Mr Roger Méche

Après les salutations de circonstances, M. le conseiller communal excuse M. Michael Hugon, conseiller communal à la culture retenu par d'autres tâches. Il transmet ensuite les vives salutations du conseil communal. La commune soutiendra un maximum les organisateurs du Festival. Il remercie par avance les membres du CO du Festival 2016 et les bénévoles qui vont rendre cette manifestation unique. Il se réjouit de voir les 1000 musiciens de la FMBV dans les rues de la ville. Il souhaite aux représentants une assemblée fructueuse. La municipalité offrira un apéritif en fin d'assemblée.

Jérôme remercie le conseiller et se réjouit d'arpenter les rues et les places de la ville.

**Point de l'ordre
du jour : 4**

Appel des sociétés

Intervenant : Jérôme Favre

Rappel statutaire : chaque société est tenue de se faire représenter à cette assemblée des délégués. Une amende de 100 francs sera facturée aux sociétés absentes.

Jérôme fait l'appel de toutes les sociétés. Seule Vernayaz n'est pas là. Notre caissière prend note pour l'encaissement de l'amende de 100 francs.

**Point de l'ordre
du jour : 5**

Nomination des scrutateurs

Intervenant : Jérôme Favre

MM. Clément et Ortelli sont nommés scrutateurs pour cette assemblée. L'assemblée ne demande pas le vote à bulletins secrets.

**Point de l'ordre
du jour : 6**

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2014

Intervenant : Jérôme Favre

Le procès-verbal de l'assemblée 2014 est sur le site de la FMBV. Personne ne demande la lecture du protocole. Il est accepté par l'assemblée. Jérôme Favre remercie Claude Schmidli pour la tenue du protocole.

**Point de l'ordre
du jour : 7**

Rapport d'activité du directeur de la CM

Intervenant : Fabrice Vernay

Le rapport du directeur administratif de la CM est disponible sur le site de la FMBV. Fabrice nous parle en premier de la présence de la FMBV lors des Juniors Days de Martigny au mois de mars. Très bonne impression pour la présentation de la musique en générale et de la musique à vents en particulier. Ensuite début mai l'examen cantonal à Massongex. Il faut plus de communication entre professeurs et élèves. Le niveau n'est souvent pas suffisant. Fabrice remercie la Vouvryenne pour la bonne organisation du concours des jeunes et du Festival 2015. Il remercie les sociétés qui ont envoyé leurs jeunes musiciens au concours. Il constate qu'il y a de moins en moins de jeunes solistes. Une petite modification du règlement de la partie officielle du dimanche midi aura lieu en 2016. Il faut qu'un maximum de sociétés arrive sur la place de rassemblement en rangs, en tambours ou en musique. Cela permettra une mise en place plus rapide et ouvrira le festival de façon plus festive.

En 2017 un nouveau morceau d'ensemble de la FMBV sera en vigueur. Pour ce faire un concours de composition sera lancé durant l'automne 2015. Ce nouveau morceau sera avec tambours et/ou caisse claire, orchestration fanfare ou harmonie, devra durer environ 3 minutes, de catégorie 3. Le concours sera annoncé dans la presse et dans UNISONO. Les pièces seront adressées à Fabrice jusqu'au 15 avril 2016. Les pièces seront jugées par un jury jusqu'au 15 juin. Le gagnant recevra 1500 francs. La pièce choisie sera éditée durant l'été pour être jouée et distribuée à l'assemblée générale de la FMBV de St-Gingolph par les Enfants des 2 Républiques.

La CM est toujours à disposition des sociétés pour leur donner un coup de main ou des informations. Il remercie les professeurs et les écoles de musique pour leur formation auprès des élèves.

Jérôme remercie la CM, en particulier Fabrice, pour leurs travaux durant l'année et durant le concours des jeunes.

**Point de l'ordre
du jour : 8**

**Finance : a. compte 2014-2015
b. vérificateurs des comptes
c. budget 2015-2016**

Intervenant : Édith Frei

Voir en annexe les chiffres. Bénéfice de l'exercice FMBV 2015 : 113.75 francs

Pour une meilleure gestion, Edith a créé un compte « jeunes ». Ce compte regroupe le concours des jeunes et l'orchestre des jeunes.

La date de clôture des comptes a été modifiée car elle était au 1 novembre alors que l'assemblée a lieu fin octobre. Elle est fixée maintenant au 30 septembre.

Les comptes ont été contrôlés par la Vouvyrienne, en la personne de Carine Michelet. Malheureusement Mme Michelet n'est pas présente. La lettre signée est là. (Copie en annexe du PV). Jérôme demande à l'assemblée si elle est d'accord d'accepter les comptes sans la lecture du rapport. L'assemblée accepte. On procède ensuite au vote sur les comptes. Ils sont acceptés par l'assemblée à l'unanimité.

Le comité remercie les sponsors du concours : la LoRo, l'ACMV, le magasin « Chez Azalée » de Troistorrents et Le Clavier.

Edith nous présente ensuite le budget. Il est aussi présent en annexe.

Edith souligne que jusqu'à présent Le Clavier a loué et accordé les pianos gratuitement. A partir de 2016, ils viendront pour 700 francs.

Le budget est lui aussi accepté à l'unanimité par l'assemblée. Remerciements à Edith Frei pour la tenue irréprochable des comptes.

Pour ne pas trop puiser dans les réserves, il nous faut un nouveau sponsor pour 2016, Aloys Maillard fait tout son possible pour cette tâche.

**Point de l'ordre
du jour : 9**

Rapport d'activité du président

Intervenant : Jérôme Favre

Jérôme Favre nous fait un résumé de son rapport qui est sur le site de la FMBV. Il considère que la saison passée a été bonne. Très beau festival sous le soleil. Très bon travail des CO et CM pour la partie musicale du samedi et du dimanche. Il constate que la participation au concours des jeunes baisse suite au vieillissement des membres des sociétés. Il parle ensuite du besoin d'un concept pour la promotion de la musique chez les jeunes. Il parle également des Junior Days avec l'article paru dans le Nouvelliste qui cite la présence de la FMBV avec un jeune jouant d'un instrument en photo. Il se fait du souci pour l'orchestre des jeunes.

Jérôme remercie enfin le comité de la FMBV pour son travail et son enthousiasme. Aloys Maillard remercie Jérôme pour son travail et son engagement pour la FMBV. Jérôme est acclamé par les représentants.

**Point de l'ordre
du jour : 10**

Orchestre des jeunes

Intervenant : Mr Jérôme Favre

L'orchestre des jeunes avait été créé pour le 80^{ème} Festival. Ensuite le concept a été prolongé chaque année. Mais il est de plus en plus difficile de trouver des musiciens. Cette année on a dû faire dix coups de téléphone pour avoir 30 musiciens. Il faut que les sociétés motivent leurs jeunes. Il faut indiquer à la CM s'il y a ou s'il n'y a pas de jeunes à inscrire.

La CM et le comité de la FMBV ont décidé que si 12 sociétés, au moins, et 30 musiciens ne sont pas inscrits à la date butoir, le principe d'un orchestre des jeunes sera abandonné.

**Point de l'ordre
du jour : 11**

Compte-rendu du Festival 2015

Intervenant : Mr Christian Ortelli

M. Ortelli, en tant que vice-président du CO, salue les personnes présentes. Il remercie en premier les sociétés pour leur entrain, l'ambiance festive et la bonne humeur, lors du Festival 2015. Il remercie ensuite le comité de la FMBV et sa commission musicale pour le soutien lors du concours des jeunes du samedi. Grace au soleil présent les trois

jours, Il restera un excellent souvenir de ses trois jours de fête. Le CO avait trois axes dans l'organisation du festival :

- 1) La scène Off avec ses concerts de jeunes musiciens de la région. Une bonne expérience et un bon succès.
- 2) L'invitation de sociétés amies et voisines (Valaisanne et Vaudoises). Très bons retours et remerciements au CO pour l'initiative. Une rencontre Chablaisienne devrait être créée pour renforcer les liens Trans Rhône.
- 3) Renforcer les liens communaux avec les 300 bénévoles qui ont fait au mieux pour que la fête soit belle.

Du point de vue financier, le Festival est une belle réussite. Toujours le point de la TVA qui fait mal.

M. Ortelli conclut en remerciant les représentants pour leur écoute, en souhaitant plein succès aux organisateurs de Martigny et en se réjouissant de participer au Festival 2016.

**Point de l'ordre
du jour : 12**

Présentation du Festival 2016

Intervenant : Christian Bohnet

Après les salutations d'usage, M. Bohnet remercie la Vouvryenne pour ses encouragements. Il nous présente les points principaux du festival 2016 à Martigny ville. Le comité veut une fête simple avec plein de joie, conviviale et plein de rencontres.

Le vendredi la fête sera en ville sur la place centrale avec des sociétés de la région.

Le samedi avec le concours des jeunes et une soirée de gala avec les enforçés de Bovernier et l'Harmonie de Martigny.

Le dimanche journée « standard » du Festival de la FMBV : concours le matin, morceaux d'ensemble à midi sur la place centrale, défilé l'après-midi sur l'avenue de la Gare, prestations sur podium au centre ville.

La fin de journée avec la proclamation des résultats du concours des jeunes et du défilé, honneur aux jubilaires et repas en commun aura lieu au CERM 2.

**Point de l'ordre
du jour : 13**

Project publicitaire commun

Intervenant : Jérôme Favre

Jérôme nous rappelle qu'il y a quelques années l'assemblée générale avait voté un budget de 200 frs par société pour la promotion de la musique. Après des discussions au comité, l'option publicité dans les médias n'est pas apparue comme la meilleure solution.

Notre première action sera une journée d'information, pour toutes les sociétés, avec la présence de personnes ayant eu de bons résultats de recrutement dans leur région ou des spécialistes de la musique. Cette journée aura lieu le 16 janvier 2016 dans un lieu qui sera fixé plus tard.

Une autre action aura lieu avec l'armée. La musique militaire organise de nombreuses journées de présentation en Suisse Alémanique. Cette journée se déroule en 2 phases : présentation des instruments ou travail avec des jeunes. Le soir concert de gala.

**Point de l'ordre
du jour : 14**

Attribution du Festival 2018

Intervenant : Muraz

La Villageoise de Muraz, par son président, M. Vuille, accepte l'organisation du concours et du Festival en 2018. Le village de Muraz se réjouit d'accueillir les musiciens de l'ACMV.

La prochaine assemblée de la FMBV aura lieu à St-Gingolph, comme d'habitude une semaine avant l'assemblée de l'ACMV.

**Point de l'ordre
du jour : 15**

Election des représentants à l'ACMV

Intervenant : Divers

Cette année Jean-Maurice Delasoie quitte son poste à l'Assemblée Cantonale. Il y aurait énormément de choses à dire sur l'engagement de Jean-Maurice au niveau de la musique en Valais. Jérôme le remerciera lors de l'Assemblée de l'ACMV. Eric Jacquemoud quitte lui aussi le comité de l'ACMV. Il a été caissier pendant 3 ans. L'assemblée le remercie pour son travail au sein du comité cantonal. Le comité de la FMBV a recherché 2 nouveaux membres pour le comité cantonal.

M. Pascal Eiffel nous présente Margrit Picon-Furrer. Elle d'origine Lucernoise, elle habite aux Evouettes et joue à la fanfare. Elle a plus de 25 ans de musique et a occupé différents rôles au comité. Elle a 38 ans et 4 enfants. Elle a été présidente de la commune de Port-Valais et membre du Grand Conseil Valaisan. Comme elle est bilingue, elle aura de bons contacts avec toutes les parties du canton.

M. Jérôme Vanay présente Cédric Chervaz. Cédric habite Collombey-Muraz. Il est âgé de 27 ans, il est membre des Colombes depuis 16 ans. Il a un Master en Business administration. Il travaille actuellement chez UBS à Sion. Il est membre de la commission de la formation à la Commune de Collombey.

Comme il n'y a pas d'autres candidats, Margrit et Cédric sont applaudis par l'assemblée.

Après les salutations d'usage à l'assemblée, Eric nous transmet les salutations du Comité Cantonal. Il exuse à nouveau Jean-Maurice Delasoie, retenu par d'autres occupations musicales.

Le comité cantonal a rencontré toutes les sociétés du Valais pour des discussions très intéressantes. 2 Master Class de direction avec des jeunes ont été organisés. La Loterie Romande a augmenté son aide pour soutenir les jeunes sans carnet de musicien. La LORO aidera également les sociétés qui vont à la Fête Fédérale des Musiques de Montreux.

Eric remercie la FMBV pour son soutien durant les 3 ans au comité cantonal. Il a appris de nouvelles choses que l'on ne peut imaginer comme simple musicien de fanfare. Il souhaite bon vent aux nouveaux représentants de la FMBV.

Norbert Pfamatter nous parle des documents qu'il a transmis aux sociétés présentes. Il parle de la liste cantonale des cours que les élèves ont suivis et des examens. Les prochains examens cantonaux auront lieu le 16 avril à Massongex. Le 30 janvier aura lieu à Muraz-Collombey le Slow Melody Contest.

Jérôme transmet le Challenge de la FMBV à Julie Parel, notre gagnante du concours des jeunes 2015.

M. Bender de l'Edelweiss de Martigny demande au comité de rouvrir le concours des ensembles lors du concours des jeunes. Pour lui les ensembles permettent aux jeunes, qui ne peuvent plus participer individuellement au concours, de se motiver à continuer après les âges limites. Un groupe de copains intergénérationnel et de divers sociétés pourrait créer un groupe. Il faut motiver les musiciens à créer au minimum 5 ensembles pour remettre en selle le concours des ensembles. Tous les instruments sont les biens venus. Le comité est bien sur ouvert à cette proposition. Il faut juste les 5 ensembles au minimum.

Les membres du comité sont à disposition des sociétés en tout temps pour des questions ou des précisions.

Jérôme remercie le comité pour son travail et son souci d'innovation sans chercher un supplément de travail pour les sociétés.

Jérôme remercie les sociétés pour la bonne collaboration et pour le dynamisme mis en œuvre. Il remercie également la commission de musique pour son travail.

Il remercie encore l'Harmonie pour l'accueil des sociétés.

Jérôme Favre clôt l'assemblée à 18H20.

Elle est suivie d'un apéritif offert par la Municipalité de Martigny. L'Harmonie nous offre une petite aubade avec Mon Bas-Valais en ouverture.

Agenda :

- 31 octobre 2015 Assemblée cantonale à Riddes
- 30 avril 2016 à Massongex : examens cantonaux
- 24 mai 2016 à Martigny : Festival 2016
- Toute la saison concerts des sociétés de la FMBV.

Visitez notre site internet. www.fmbv.ch

Fait à Champéry par Claude Schmidli